



Rapport annuel d'activités

2019

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. NOS PROGRAMMES/PROJETS	4
2.1. Les projets mis en œuvre	4
2.2. Le programme des services juridiques	5
2.2.1. <i>Gestion des centres d'écoute et d'assistance juridique</i>	6
2.2.2. <i>Foire aux droits de la femme</i>	8
2.2.3. <i>Les parajuristes au service des enfants</i>	9
2.2.4. <i>Les journalistes engagé-e-s pour la cause des femmes et des filles</i>	10
2.3. Le programme socio-économique : améliorer le statut social et économique de la femme	11
2.3.1. <i>Des plates formes de dialogue communautaires : leur efficacité dans la lutte contre les VBG</i>	12
2.3.2. <i>Les violences basées sur le genre, un enjeu de santé publique</i>	12
2.3.3 <i>L'animation des groupes de parole : les femmes se redonnent confiance</i>	14
2.3.4. <i>Réconciliation : Droits de l'Homme et réduction des cas d'impunité au Togo</i>	14
2.3.5. <i>Renforcement de la citoyenneté communautaire dans l'espace CEDEAO : la libre circulation des personnes et des biens</i>	15
2.4. Le programme d'éducation civique pour les femmes	16
2.4.1. <i>L'Académie des femmes et des filles en leadership politique et en gouvernance locale : les femmes</i>	17
2.4.2. <i>L'appui à la promotion de gouvernance participative dans les Communes de Bas Mono 1 et 2 : les acteurs locaux renforcent la gestion participative des affaires locales</i>	18
2.4.2. <i>La promotion de l'équité-genre dans la Préfecture des Lacs</i>	19
2. 5. Le programme des jeunes	20
2.5.1. <i>Les clubs d'autonomisation des filles et les clubs de garçons pour le changement</i>	21
2.5.2 <i>L'engagement des jeunes togolais-e-s et canadiennes contre la violence basée sur le genre "Non à la violence : les jeunes du Togo s'engagent contre la violence basée sur le genre"</i>	23
2.5.3. <i>L'autonomisation des filles par les TICs</i>	24
2.6. Autres activités	25
2.7. Communication	26
2.. Difficultés et approches de solution.....	27
2.. Perspectives.....	27
3. ADMINISTRATION ET LOGISTIQUES.....	28
4. CONCLUSION.....	29

INTRODUCTION

Le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) a poursuivi ses actions en 2019 en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles. Les actions menées, inscrites dans les quatre programmes ont permis à l'organisation de contribuer efficacement à lutter contre les violences et les discriminations que subissent les femmes et les filles au Togo.

Ainsi, ces actions peuvent se résumer en quatre grands axes : (i) l'offre de service d'écoute et d'assistance juridique, psychosociale, (ii) les activités de sensibilisation, (iii) les renforcements de capacités, (iv) la participation aux cadres de concertation qui ont permis de faire des plaidoyers pour une meilleure promotion des droits des femmes.

Au cours de l'année, le processus de décentralisation s'est concrétisé par l'organisation des élections municipales qui ont permis d'élire 1527 conseillers municipaux dont 187 femmes. Le GF2D reste la première organisation de la Société Civile à outiller les femmes élues locales sur la gestion des communes.

Ce document présente les grandes réalisations de l'année.

NOS PROGRAMMES/PROJETS

Les projets mis en œuvre

N°	Programme	Projets	Partenaire
1	Service juridique	Projet d'appui à la lutte contre les violences basées sur le genre	UNFPA
2		Projet de renforcement de la protection communautaire des enfants en contact avec la loi dans quatre régions du Togo	UNICEF
3		Renforcement des capacités des journalistes des régions Maritime, Plateaux et Kara	Men Engage
	Socio-économique	Appui à la réduction de la mortalité maternelle et infantile en Afrique francophone et en Haïti	ONU FEMMES avec l'appui financier du Fonds français MUSKOKA,
4		Promotion d'une citoyenneté communautaire à travers la sensibilisation sur la carte biométrique et la lutte contre les tracasseries aux postes frontaliers du Togo	OIM avec l'appui financier de l'Union Européenne et la Commission de la CEDEAO
5		Réconciliation : Droits de l'Homme et réduction des cas d'impunité au Togo » mise en œuvre par quatre (4) organisations de la société civile (CACIT, ATDPDH, PAOET et GF2D)	UE
6		Vulgarisation/dissémination de la loi sur la santé de reproduction et ses textes d'application au Togo"	Coopération allemande sur financement de la GIZ/Pro-Santé
7		Pays Bas	
	Education civique pour les femmes	Académie de formation politique des femmes et jeunes filles en leadership politique	Hanns Seidel
8		Projet d'appui à la promotion de l'équité-genre dans la Préfecture des Lacs	Pro-CEMA
9		Projet d'appui à la promotion de la gouvernance partagée dans la Préfecture du Bas-Mono au Togo, co-mis en œuvre avec COSOL/PG	Pro-CEMA

	Jeunesse et Leadership	Programme d'autonomisation des filles au Togo dans les Préfectures de Zio et Lacs	Carrefour International
10		Projet "Non à la violence : les jeunes du Togo s'engagent contre la violence basée sur le genre"	Carrefour International avec l'appui financier de Québec Sans Frontières
11		Semaine de la jeune fille	Carrefour International UNFPA
12		Projet « Autonomisation des filles par les TIC »	Carrefour International avec l'appui financier de 60 millions de filles

Le programme des services juridiques

Agir pour une meilleure jouissance des droits des femmes et des filles, réduire les violences basées sur le genre sont les objectifs qui ont guidé les interventions du programme. Le GF2D a organisé des actions d'écoute et d'assistance sociale, juridique et psychologique aux survivantes de violences, de renforcement des capacités, et des sensibilisations auprès des groupes cibles. D'autres acteurs à l'instar des journalistes ont été mobilisés pour la cause des femmes.

Faits saillants

947 personnes ont bénéficié de l'écoute, de l'assistance juridique et psychosociale avec un taux plus élevé de violences psychologiques et de violences économiques.

100 cas sont référés à la justice, au commissariat, au centre Kekeli pour les mineurs victimes de violences, à la Clinique Biasa pour la prise en charge médicale des femmes victimes de violences sexuelles

660 pièces administratives (jugements supplétifs, XX) sont délivrées aux femmes, aux enfants et aux hommes

100 parajuristes et leaders communautaires dont **63** femmes ont bénéficié d'une formation sur les droits et devoirs des enfants et ont intégré l'importance de la promotion des mécanismes communautaires de protection des enfants et la gestion des conflits.

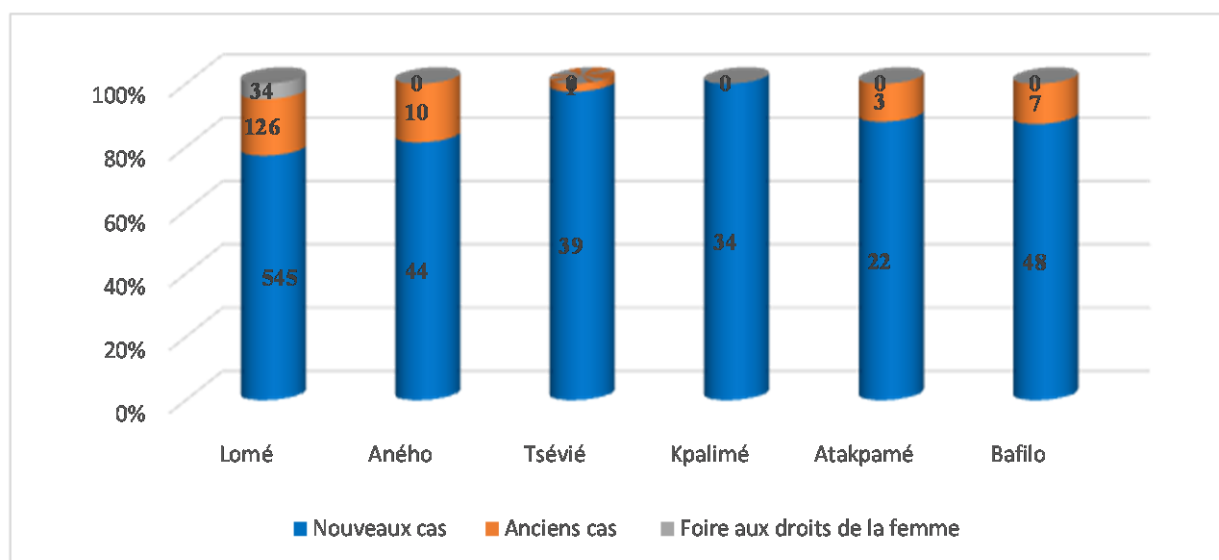
2.2.1. Gestion des centres d'écoute et d'assistance juridique

2.2.1.1 Le personnel du centre d'écoute

A part le centre d'écoute de Lomé qui a une équipe pluridisciplinaire composée d'une assistante sociale, d'un psychologue et d'un juriste, le personnel des centres d'écoute sont composés des parajuristes. Le personnel est sous la supervision de la Chargée des programmes juridiques. Ces parajuristes sont appuyés par des parajuristes répartis sur toute l'étendue du territoire. Notons qu'il importe de dynamiser les centres d'écoute en renforçant l'équipe dans certaines villes et en aménageant les locaux pour un meilleur accueil des survivantes. Aussi, note-t-on une difficulté dans le reporting et le suivi des cas d'où la nécessité d'un meilleur accompagnement des parajuristes bénévoles des centres d'écoute.

2.2.1.2. De l'écoute, l'assistance juridique et psychosociale aux survivantes de violences

Graphique 1 : Les cas reçus



Ce graphique fait la synthèse des cas reçus dans six (06) centres d'écoute au cours de l'année 2019. Au total 913 cas sont reçus dont 732 nouveaux cas. Les femmes et les jeunes filles représentent la majorité des visiteurs. Le centre d'écoute de Lomé enregistre un plus grand nombre de visiteurs, 671 par rapport aux autres centres, Bafilo, 55 cas et Aného, 54 cas.

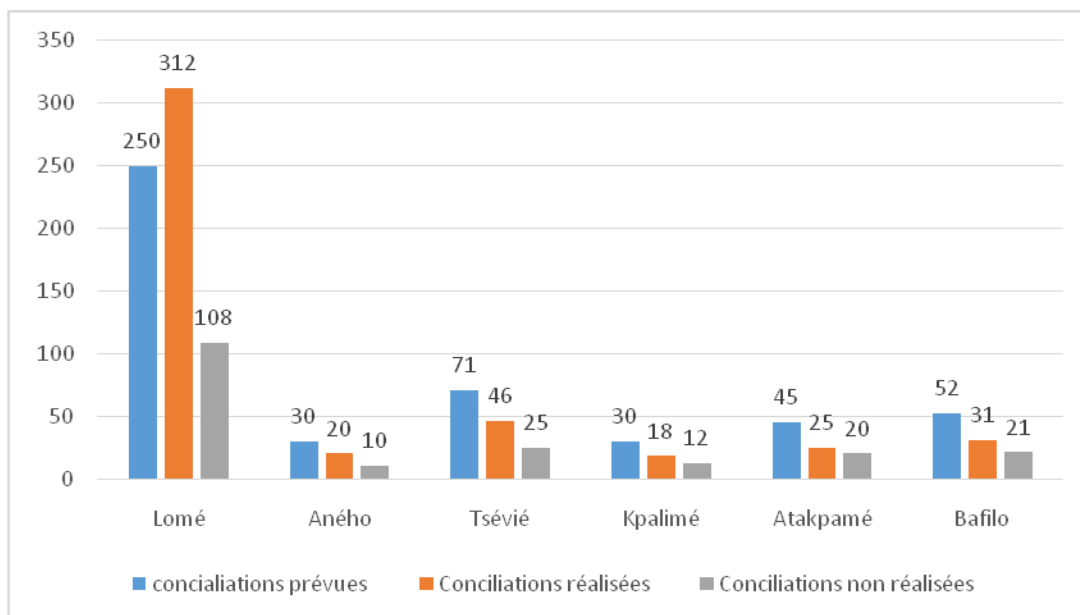
Tableau 1 : Motifs des consultations

	Succession	Violences physiques	Violences psychologiques	Garde d'enfants	Violences économiques	Violences sexuelles	Autres motifs
Lomé	51	46	117	40	137	15	149
Aného	2	0	15	0	15	0	18
Tsévié	6	9	13	12	15	0	18
Kpalimé	3	8	10	3	0	2	25
Atakpamé	3	10	23	1	11	2	18
Bafilo	0	10	19	15	12	3	35
Total	65	83	197	71	190	22	263

Le tableau ci-dessus montre les données sur les causes des consultations. Concernant les types de violences qui ont fait l'objet d'écoute et d'assistance, on remarque un taux plus élevé de cas de violences psychologiques (il s'agit des injures, insultes, dénigrements, manque de dialogue / communication de la part des conjoints, famille etc.) et de violences économiques (refus de paternité et de prise en charge d'enfants, refus de pension alimentaire pour la famille, refus de paiement de scolarité ou d'inscription des enfants à l'école, refus de payer les consultations médicales et ordonnances, refus pour la femme d'exercer une activité

génératrice de revenu, fermeture de boutiques/ateliers etc.). Des problèmes liés à la succession et à la garde d'enfants ont été également traités.

En dehors des motifs de consultation mentionnés ci-dessus, les centres d'écoute reçoivent également des demandes d'aide à l'établissement de jugements supplétifs et de certificats de nationalité, des conseils sur l'éducation des enfants. Ces motifs représentent également une part importante dans l'accompagnement offert par les parajuristes.



Graphique 2 : Nombre de conciliations

Sur les 478 conciliations prévues, 460 ont été réalisées. Cet écart se justifie par plusieurs raisons : le fait que les parties jugent utiles de régler les problèmes en famille, le rejet de l'invitation par l'autre partie ou de l'incapacité. Toutefois, les animatrices et animateurs des centres veillent au suivi de ces cas. L'une des difficultés auxquelles font face les centres est la peur des plaignantes à rendre l'invitation au concerné. Il faut alors comme approche, trouver une personne tierce pour la remise des invitations aux concerné-e-s.

2.2.2. Foire aux droits de la femme

Conscient que l'autonomisation de la femme demande non seulement des actions holistiques mais aussi une approche stratégique pour parvenir

Partenaires de la Foire

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)-L'Association Togolaise pour le Bien Être Familial (ATBEF)-L'Association des Sages-Femmes du TOGO (ASSAFETO)-La Clinique BIASA-District Sanitaire N°2 de Bè Kpota-le Conseil Supérieur de la Magistrature-Le Barreau du TOGO-La Chambre Nationale des Notaires du TOGO (CNNT)-La Direction de la Santé Maternelle et Infantile (DSMI-PF)-Le Cercle d'Aide Femme et Enfant (CAFE)-La Direction Générale de la Nationalité-La Direction Générale de la Police Nationale-Le WiIDAF-TOGO-La Commission Épiscopale Justice et Paix (CEJP) - INNOV'UP et Echoppe-Le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT)

au respect des droits de la femme, le GF2D a organisé la cinquième édition de la « Foire aux droits de la femme ». Cette année, elle a été réalisée dans le cadre de la célébration de la Journée de la femme africaine sur l'esplanade du marché de Hédzranawoé à Lomé. Quatre boutiques ont été animées : la boutique de consultations juridiques, la boutique de la santé de la femme, la boutique de l'autonomisation de la femme, la boutique d'établissement des pièces administratives. Un atelier pratique est réalisé et a permis de former des femmes sur la fabrication de savon de Marseille. Cinq émissions radiophoniques et télévisuelles ont été également réalisées.

Comme résultats, on note :

- 389 certificats de nationalité sont délivrés (les bénéficiaires sont 217 femmes et 172 hommes) ;
- 271 jugements supplétifs tenant lieu d'acte de naissance sont délivrés pour 74 femmes et 97 hommes ;
- 953 pièces administratives sont légalisées en trois jours sur le site de la foire ;
- 24 femmes et 10 hommes ont bénéficié de conseils d'experts pour la résolution de leurs problèmes juridiques ;
- 358 personnes dont 258 femmes ont bénéficié des consultations et services médicaux gratuits ;
- 43 personnes ont fait don de sang dont 28 nouveaux donneurs ;
- Une vingtaine de femmes a bénéficié d'une formation pratique en fabrication de savon de Marseille ;
- Plus d'une dizaine de partenaires impliquée dans la réalisation de la foire

Rappelons que cette initiative répond aux besoins des femmes en termes d'informations juridiques et économiques. La mobilisation des populations autour de cet événement et la demande de plus en plus grandissante (pour l'établissement des pièces administratives, le soutien aux activités économiques) suscite des réflexions pour innover et concevoir si possible un programme pluriannuel pour la Foire aux droits de la femme.

2.2.3. Les parajuristes au service des enfants

Les parajuristes considérés comme des acteurs clés de protection des droits de l'enfant dans leurs communautés œuvrent pour une meilleure vulgarisation des droits des enfants et une assistance à ceux en conflit dans le cadre du « Projet de renforcement de la protection communautaire des enfants en contact avec la loi dans les régions Maritime, Centrale, Kara et Savanes » en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Ainsi, cent (100) parajuristes et leaders communautaires dont 63 femmes des quatre régions ont été outillé-e-s sur les droits, la protection de l'Enfant, la consolidation de la Paix et la Communication interpersonnelle. Des thématiques développées lors de quatre ateliers régionaux ont permis aux parajuristes de maîtriser les droits et devoirs des enfants, l'assistance à apporter aux enfants en conflit avec la loi et l'importance de la promotion des mécanismes endogènes de règlement des conflits et de consolidation de la paix.

Aussi, vingt plans d'action ont été élaborés par les participants des dix-neuf préfectures (Golfè, Agoé, Zio, Tchamba, Tchaoudjo, Sotouboua, Assoli, Dankpen, Binah, Bassar, Kozah,

Kéran, Doufelgou, Tandjoare, Tône, Oti, Kpendjal, Cinkassé) et Lomé Commune. Ces plans ont été exécutés entre décembre 2019 et janvier 2020. Les sensibilisations ont porté sur les différents thèmes abordés lors de la formation et s'articulent autour des thèmes suivants : (i) l'enregistrement des naissances, (ii) les droits des enfants, (iii) l'élimination des violences faites aux enfants, (iv) une meilleure protection et la prise en charge juridique, sociale et psychologique des enfants en conflit avec la loi, (v) la valorisation des mécanismes endogènes dans les règlements des conflits. Les sensibilisations et les causeries éducatives ont été faites sur les radios, dans les établissements scolaires, dans les églises et sur les places publiques.

2.2.4. Les journalistes engagé-e-s pour la cause des femmes et des filles

Dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes placés sous le thème international « Génération égalité contre le viol », une rencontre a été faite avec une trentaine de femmes et d'hommes de médias (télé, radio, presse en ligne). Des échanges ont été effectués avec ces acteurs du quatrième pouvoir pour apprécier la prise en compte du genre dans leurs interventions. Il ressort que des efforts doivent être faits pour qu'ils prennent suffisamment en compte les besoins des femmes et des filles. Ainsi un réseau de journalistes engagés pour la lutte contre les VBG a été mis en place. Trois expert-e-s ont sensibilisé les journalistes sur les différentes formes de violences basées sur le genre, l'engagement des hommes et des garçons en matière de lutte contre les violences basées sur le genre, les procédures de prise en charge (psychologique, juridique, sociale et médicale) des survivantes de violences.

A travers plusieurs causeries éducatives, de formation, de soutien psychologique et médical, les survivantes retrouvent leur dignité, brisent le silence autour des violences et renforcent leurs activités économiques. Des informations sur la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace CEDEAO permettent de réduire les tracasseries liées aux postes frontaliers pour les usagers.

Faits saillants

71 professionnels de la santé et **87** membres des plateformes de dialogue communautaire assurent la veille de la prévention des violences faites aux femmes et aux filles et la prise en charge psychosociale, juridique et médicale autour de 18 districts sanitaires

239 victimes ont bénéficié d'une prise en charge médicale (consultations médicales, analyses et médicaments) dont **73** cas de viol sur mineurs

29 cas de mutilation génitale féminine sur les enfants sont pris en charge dans les préfectures de Cinkassé, Tône et Kpendjal.

231 femmes et filles ont bénéficié d'un appui financier pour entreprendre une activité génératrice de revenus (AGR) pour leur autonomisation économique à Lomé et dans les préfectures de Vo, Zio, Tchaoudjo, Assoli, Guérin Kouka, et Oti.

142 femmes participent aux groupes de paroles et reçoivent un appui psychologique,

140 acteurs communautaires dont 89 hommes ont participé à une formation sur l'engagement des hommes et des garçons en matière de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et la promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR)

120 acteurs et actrices communautaires dont 94 femmes ont une meilleure connaissance de la loi SR, des droits en matière de santé sexuelle et reproductive et des VBG

1612 filles sont sensibilisées sur l'hygiène menstruelle et les conséquences des grossesses précoces

Les capacités de 140 hommes sont renforcées sur la SSRD et les VBG dans les préfectures de Vo, Tchaoudjo, Tchamba, Assoli, Doufelgou ; Dankpen, et Oti

Une ligne verte est disponible au centre d'écoute et d'assistance juridique de Lomé.

Un programme de RFI « 7 milliards de voisins » a réalisé un reportage sur la dot. Les questions sur les mariages et grossesses précoces, les violences faites aux filles et aux femmes ont été abordées.

77 participants dont **26** femmes sont formés sur les principes de la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement dans l'espace CEDEAO.

Une mission de suivi des activités des plateformes et des professionnels de la santé s'est réalisée dans les dix-huit (18) districts sanitaires du projet sur la période du 06 au 23 décembre 2019 afin de s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du projet par les différents acteurs impliqués et discuter des difficultés, les défis, les nouvelles stratégies à adopter pour l'amélioration des interventions sur le terrain en matière de prévention et l'accompagnement des femmes et filles sur les questions relatives aux VBG et SSR.

Les constats relevés au cours de cette mission : L'enlèvement des filles dans les établissements scolaires et les centres d'apprentissage pour un mariage forcé surtout dans les préfectures de Guerin Kouka et Kpendjal ; la persistance des cas de mutilations génitales sur les enfants et les jeunes filles dans les préfectures de Cinkasse, Tône et Kpendjal ; l'abandon des études scolaires par les filles à cause des grossesses précoces ; le viol des mineurs et la faible dénonciation des auteurs de violences sexuelles au sein des communautés ; faible capacité d'accompagnement et de suivi des victimes de violences des cantons éloignés, l'absence de psychologues dans les centres de santé de référence des districts et insuffisance des dotations pour la prise en charge globale des victimes.

2.3.1. Des plates formes de dialogue communautaires : leur efficacité dans la lutte contre les VBG

Mises en place autour de dix-huit (18) districts sanitaires, les plateformes de dialogue communautaire composés de parajuristes, des ASC, des leaders communautaires, des enseignants, des professionnels de la santé et de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ont pour mission de sensibiliser les communautés sur les VBG et la santé sexuelle et reproductive. Travaillant en étroite collaboration avec les autorités de leur milieu et les professionnels de la santé, ils véhiculent les messages sur les risques et les conséquences des avortements précoces et clandestins, la gestion du cycle menstruel et l'hygiène mensuelle, les rapports sexuels à risques et ses conséquences sur la santé de reproduction des jeunes et adolescents. Ces causeries éducatives sont organisées dans les établissements scolaires, dans les communautés et auprès des diverses catégories socio-professionnels. Cette collaboration a permis de mettre en place un dispositif de prévention et d'alerte des violences autour de chaque district. Les acteurs communautaires comprennent progressivement l'importance de protéger les femmes et les filles. Mais les moyens financiers mis à la disposition des acteurs communautaires pour l'accompagnement des victimes en cas de viol et le suivi au niveau de la gendarmerie, la police et la justice se révèlent insuffisants. Les victimes sont parfois laissées pour compte par manque de ressources adéquates pour assurer leur prise en charge.

2.3.2. Les violences basées sur le genre, un enjeu de santé publique La prise en charge des survivantes de violences dans les centres de santé

En vue de garantir l'accessibilité aux soins de santé aux survivantes de violences, le projet dote annuellement chaque district d'un fonds de 150.000 FCFA grâce au financement du fonds Muskoka pour la prise en charge gratuite. Essentiellement, ce fonds permet de régler les frais de consultation et médicaux. Ce dispositif est mis en place pour soutenir les efforts des systèmes de santé dans l'accompagnement aux survivantes de violences.

Comme le soulignent ces acteurs, l'appui est très important parce qu'avant le démarrage du projet, les femmes violées et excisées qui arrivaient aux centres accédaient difficilement aux soins parce qu'elles n'avaient pas les moyens, d'autres étaient obligées de faire des prêts.

Même si le fonds est insuffisant, ces professionnels de la santé à l’instar de Denis Mukwege (Prix Nobel de la Paix) redonnent de l’espoir aux femmes violées. Ils organisent également des causeries éducatives sur les consultations prénatales et les accouchements. Chaque causerie éducative regroupe vingt-cinq (25) personnes. Cette activité est animée en collaboration avec les membres des plateformes de dialogue communautaire de santé maternelle et infantile. Au total 540 mères ont pris part aux causeries éducatives dans les 18 districts sanitaires.

Le défi pour ces acteurs est de poursuivre les plaidoyers pour le renforcement du fonds, la mise à disposition des matériels d’IEC pour les VBG et la mise en place d’un comité de gestion et de prévention des VBG dans les districts. La disponibilité de soins d’urgence s’avère capitale après une agression sexuelle et la délivrance de ces soins d’urgence est essentielle pour limiter les conséquences des violences sur la santé des survivantes.

Le tableau ci-dessous montre les séquelles des filles victimes de l’excision :

Tableau 1: Nature des séquelles des filles excisées

AGE	NATURE DE LA SEQUELLE	RECOMMANDATION
14	Stade I -Absence du clitoris -Accouchement difficile	Accouchement en milieu hospitalier avec bloc opératoire
11	Stade III Accolement des petites et grandes lèvres -Pénétration difficile -Accouchement difficile -Césarienne probable -Déchirure périnéale	Education sexuelle au couple dès le mariage Accouchement en milieu hospitalier avec bloc opératoire
10	Stade III -Accolement des petites et grandes lèvres -Pénétration difficile -Accouchement difficile -Césarienne probable -Déchirure périnéale	Education sexuelle au couple dès le mariage Accouchement en milieu hospitalier avec bloc opératoire

L’accompagnement des jeunes filles pour un meilleur accès à la santé, aux droits sexuels et reproductifs

En vue de mettre en œuvre les recommandations du CIPD et de permettre à tous les togolais-e-s de jouir de leurs droits en toute quiétude en matière de santé reproductive, l’Assemblée Nationale a adopté la loi n° 2007-005 sur la santé de la reproduction qui a été promulguée par le Chef de l’Etat togolais le 10 janvier 2007. Malgré l’existence de cette loi et les différentes politiques et projets mis en œuvre, les populations restent confrontées à de réels problèmes en matière de santé de la reproduction (cf. la troisième Enquête Démographique et de Santé, EDST-III 2013-2014). Une des couches qui restent exposées sont les jeunes filles. En

partenariat avec la coopération allemande à travers la GIZ, une initiative a été faite pour réduire les violences que subissent les jeunes filles de la Région de la Kara. Ainsi, les capacités des filles-mères ou "tantines", des parajuristes, des membres de plateforme de dialogue communautaires, des chefs traditionnels et religieux des 7 districts sanitaires (Assoli, Bassar, Binah, Kozah, Dankpen, Doufelgou, Kéran) ont été renforcées sur le cadre juridique en matière de santé sexuelle et reproductive, le genre et les VBG dans le but de faciliter la compréhension de leurs rôles dans la chaîne de vulgarisation de la loi sur la santé de reproduction. Aussi, de 2 spots vidéo et 8 spots audio ont été conçus et diffusés sur les chaînes de télévisions (TVT et New World TV) et 11 radios de Lomé commune et de la Kara et trois émissions télévisées ont été animées.

Cette initiative a permis de créer une collaboration entre les parajuristes et les filles mères pour contribuer à la réduction du phénomène de grossesse précoce et des violences basées sur le genre dans leurs localités.

2.3.3 L'animation des groupes de parole : les femmes se redonnent confiance

Les femmes de Lomé et des préfectures de Vo, de Zio, de Tchaoudjo, d'Assoli, Guérin Kouka, et Oti qui ont reçu un appui technique et financier (10.000.000 FCFA, en raison de 20 000-50 000 FCFA par femme) pour les activités génératrices de revenus sont soutenues et suivies dans les groupes de paroles. Les groupes de paroles sont des espaces qui regroupent environ 15 à 25 femmes et animés par les parajuristes, les psychologues et les représentants de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation. Les thèmes des échanges portent sur :

- Généralités sur les violences faites aux femmes et aux filles
- Conflits conjugaux : causes et préventions
- Accompagnement psychologique et social des survivantes
- Comment s'organiser pour bien réussir une AGR
- Comment se relancer après un échec d'une AGR
- Éducation des enfants

2.3.4. Réconciliation : Droits de l'Homme et réduction des cas d'impunité au Togo

Ce projet est mis en œuvre par quatre (4) organisations de la société civile (CACIT, ATDPDH, PAOET et GF2D) en partenariat avec l'Union Européenne (UE). Les résultats suivants ont été obtenus :

- Un rapport alternatif des Organisations de la Société Civile (OSC) sur la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) par le Togo est élaboré ;
- Les résultats du rapport ont été présentés à la 41^e session du Conseil des Droits de l'Homme sur la période du 1^{er} au 4 Juillet 2019 au Palais des Nations à Genève en Suisse.

2.3.5. Renforcement de la citoyenneté communautaire dans l'espace CEDEAO : la libre circulation des personnes et des biens

Malgré les efforts faits par les Etats membres de la CEDEAO pour la construction d'un espace économique régional et d'une communauté des peuples, il est constaté que des pratiques anormales telles que des tracasseries, des extorsions, la saisie des marchandises, des violences de diverses formes, lors de la traversée des postes frontaliers persistent. Ainsi pour faciliter la libre circulation des biens et des personnes lors de la traversée de la frontière de Cinkassé, plusieurs actions ont été réalisées avec les acteurs des services de l'immigration, (police, douane, gendarmerie, eau et forêt, santé), des acteurs des OSC, des collectivités locales, des commerçant(e)s, transporteurs et transitaires.

Ces acteurs et les usagers des postes frontaliers de Kwadjoviakopé, Sanvée Condji et Cinkassé ont été formés et informés sur les principes de la mobilité transfrontalière et les procédures douanières pour une meilleure fluidité des échanges et un développement du commerce des citoyens et citoyennes dans l'espace communautaire. Les modules développés lors des deux sessions de formation sont : la libre circulation des personnes, le droit d'entrée et de résidence et d'établissement dans l'espace CEDEAO, les documents et les formalités administratives de voyage ; les procédures douanières aux frontières du Togo et la traite des personnes et le trafic illicite des migrants. Des émissions radiophoniques interactives animées ont permis d'avoir les retours des usagers sur les difficultés rencontrées liées à la mobilité transfrontalière.

Ces auditeurs ont relevé les tracasseries rencontrées aux postes frontaliers :

Monsieur **ALADJI YANDJA** sur la Radio Rurale à Dapaong dans la Région des Savanes s'exprimait en ces termes : « Si j'ai la carte nationale d'identité, l'autre n'en a pas. Je viens à la frontière, celui qui n'en a pas, on lui prend 1000 F CFA, et moi qui en a aussi, on me prend 1000 F. Bon, je vais faire la Carte nationale d'identité pour faire quoi ? Donc vaut mieux tenir les 1000 F CFA pour toujours passer au niveau des frontières.... Vous voyez que c'est ça qui fait que les gens n'ont pas le courage d'aller faire leur carte nationale d'identité. »

« Dans l'espace de la CEDEAO, à part le Burkina Faso, aucun pays ne respecte ces documents de voyage dont vous parlez sur les médias. Même quand vous avez votre carte nationale d'identité, les agents qui sont à la frontière à Djanfouré disent que ce n'est pas ça qui les intéresse. Tu donnes 1 000 F CFA et tu passes. Au Ghana et en Côte d'Ivoire c'est toujours pareil »

« Au niveau des frontières togolaises, ce n'est pas la carte nationale d'identité qui pose problème. Quand tu présentes ta carte, les agents vont te demander si c'est le papier qu'ils mangent »

L'un des défis auquel le projet s'est confronté est l'installation de 3 Comités locaux de surveillance (CLS) aux postes frontaliers qui devraient mener des activités de prévention des tracasseries et d'accompagnement des usagers victimes d'abus. Malgré les tractations pour la mise en place de ces bureaux d'information et de réception des plaintes, l'autorisation n'est pas donnée par les autorités.

Il s'avère indispensable de poursuivre la vulgarisation des textes sur l'obtention des documents de voyage et à la lutte contre la corruption et les formes de violences observées au niveau des frontières.

Une évaluation mi-parcours du projet a été réalisée et a ressorti ces différentes recommandations :

A l'endroit de GF2D :

- Reformuler le libellé de l'activité d'installation des CLS ;
- Faire une planification objective et réaliste des activités ;
- Accélérer la mise en œuvre des activités restantes.

A l'endroit du comité de pilotage :

- S'engager plus dans l'appui de l'équipe de gestion du projet ;
- S'impliquer davantage auprès des autorités pour favoriser l'adhésion effective au projet.

Le programme d'éducation civique pour les femmes

Dans le souci d'accompagner une meilleure représentation des femmes à la vie publique et politique et dans le contexte national marqué par l'organisation des élections législatives et locales, le GF2D a poursuivi ses actions de renforcement du leadership politique des femmes et de l'appui aux Communes.

Faits saillants

89 femmes et jeunes filles des partis politiques et associations de Lomé et des régions Plateaux et Kara maîtrisent les enjeux et les techniques de l'élaboration et la mise en œuvre participative d'un Plan de Développement Communal.

20 élues locales ont été accompagnées au début de l'exercice de leur mandat pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la gestion communale.

Les académiciennes sont issues de **12 partis politiques et 02 associations**.

30 femmes des académiciennes sont élues conseillères municipales et **2** sont maires

02 diagnostics organisationnels et institutionnels sont en cours de réalisation dans les Communes de Bas Mono 1 et 2.

2.4.1. L'Académie des femmes et des filles en leadership politique et en gouvernance locale : les femmes

La participation des femmes au processus de développement est essentielle pour l'ancrage de la démocratie. La résolution sur la participation des femmes à la vie politique de l'Assemblée générale des Nations Unies indique que : « *Quelle que soit la région du monde considérée, les femmes restent largement absentes dans la sphère politique, souvent en raison des lois, des pratiques, de comportements et de stéréotypes sexistes discriminatoires, et parce qu'elles ont un faible niveau d'éducation, qu'elles n'ont pas accès aux soins de santé et qu'elles sont beaucoup plus touchées que les hommes par la pauvreté.* » Malgré ces constats, le GF2D avec l'appui de la Fondation Hanns Seidel s'est proposé d'une manière ambitieuse tout au long de l'année de 2019 qui a été une année électorale pour les locales à accompagner les femmes à briguer les postes aux conseils communaux. Du passage de l'identification des défis auxquelles elles sont confrontées, du soutien et conseils de celles-ci à saisir les opportunités au sein de leurs partis politiques, de leurs associations ou communautés, l'équipe a soutenu le renforcement du leadership politique des femmes et des jeunes filles, leur émergence dans les sphères de décision et l'amélioration de leur niveau d'implication dans la gestion de leur communauté.

L'objectif annuel visé du cadre partenarial est de contribuer au renforcement de la participation des femmes et jeunes filles dans le processus de décentralisation et de développement local de leur communauté. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Amener les femmes et les jeunes filles des partis politiques et des organisations de la société civile à prendre conscience de l'importance de la planification effective et inclusive du développement de leur communauté ;
- Amener les participantes à animer et à conduire une séance de diagnostic participatif permettant l'identification des besoins spécifiques de chaque composante de leur communauté ;
- Permettre aux participantes d'accompagner les communautés dans la mise en œuvre de leur plan de développement local.

La particularité de ces sessions est le renforcement des capacités académiciennes sur les modules de Diagnostic participatif sensible au genre, l'élaboration d'un Plan de Développement Communal, Planification sensible au Genre, Suivi/Evaluation, Budget participatif sensible au genre, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique mais également des cas pratiques sur la conduite d'un diagnostic participatif sensible genre réalisé dans les quartiers.

2.4.2. L'appui à la promotion de gouvernance participative dans les Communes de Bas Mono 1 et 2 : les acteurs locaux renforcent la gestion participative des affaires locales

La promotion d'une gouvernance partagée au Togo est renforcée par le processus de décentralisation. Cette volonté d'impliquer les populations, les organisations de la société civile, le secteur privé à la gestion des affaires locales s'est concrétisée par l'organisation des élections locales. Aussi, l'installation de nouveaux et nouvelles élu-e-s remplaçant les délégations spéciales installées depuis 2001 nécessite un accompagnement afin de leur permettre d'une part de jouer efficacement leurs rôles et d'offrir des services de qualité, durables et inclusifs à leurs populations et d'autre part de soutenir ces dernières à contribuer au développement social et économique de leurs territoires et d'assurer la veille citoyenne. Ainsi, le GF2D dans son rôle de promotion des droits humains et du renforcement du processus démocratique en partenariat avec l'ONG COSOL PG mettent en œuvre un projet intitulé "Projet d'appui à la promotion de la gouvernance partagée dans la Préfecture du Bas-Mono au Togo". Ce projet financé par le Pro-CEMA vise à contribuer à l'amélioration de la participation citoyenne des acteurs dans la gestion des affaires locales et spécifiquement à renforcer le dialogue et la concertation entre la société civile et les pouvoirs publics locaux et améliorer les capacités des OSC en matière de plaidoyer et de suivi des actions publiques locales.

Une analyse de ces forces et faiblesses montre que les communes nécessitent un réel soutien au début des mandats pour rendre l'administration performante. La commune dispose de peu de ressources pour lui permettre d'offrir des services de qualité et inclusifs aux populations.

Les élus locaux organisent et gèrent le territoire depuis octobre 2019 d'où la nécessité de les outiller à mieux valoriser les potentialités locales et mobiliser des ressources externes.

Démarré en septembre 2019, les actions réalisées sont le i) lancement du projet qui a permis d'assurer une visibilité autour de l'action et (ii) la réalisation du diagnostic organisationnel des Communes de Bas 1 et 2,

Activités prévues	Indicateurs	Etat de réalisation des activités
Lancement officiel du projet	1 atelier de lancement organisé mobilisant 30 personnes	40/30 personnes ont participé à l'atelier de lancement et ont adhéré à la mise en œuvre de l'action. Sur 100% des personnes présentes à la rencontre, on remarque une bonne mobilisation des femmes avec un taux de représentation de 53% . La visibilité est assurée autour de l'évènement, les médias ont couvert l'activité : la TVT, la presse écrite représentée par ATOP et une radio communautaire Mokpokpo. Un article a été rédigé et partagé sur les réseaux sociaux du GF2D.
Organiser un diagnostic organisationnel et institutionnel de la collectivité territoriale	01 diagnostic organisationnel et institutionnel de la collectivité réalisé	02 diagnostics organisationnels et institutionnels des communes de Bas Mono 1 et 2 sont en cours de réalisation

2.4.3. La promotion de l'équité-genre dans la Préfecture des Lacs

Huit organisations féminines de la préfecture des Lacs ont été outillées sur la gestion de la vie associative. Les acteurs locaux se sont appropriés le projet suite à la présentation des activités du projet et à son lancement.

Le programme des jeunes

Dans sa vision d'accompagner les jeunes à parvenir au leadership et à la culture de l'excellence, le programme des jeunes a effectué de nombreuses activités au cours de l'année écoulée. Ensemble avec les volontaires, le programme a réalisé les activités de formation, d'accompagnement, de suivi, la mise en œuvre du projet semaine de la jeune fille avec des concours d'art et de génie en herbe, le projet Québec Sans Frontière (QSF)

Faits saillants

- Les capacités des membres de 18 anciens clubs dont 15 clubs d'autonomisation de filles mis en place (entre 2017-2018) dans 10 établissements du secondaire dans les préfectures de Zio et des Lacs ont été renforcées ;
- Plus de 500 manuels de formation et 300 affiches sont remis aux membres des clubs ;
- 7 nouveaux clubs dont 6 clubs d'autonomisation de filles et 1 club mixte (3 clubs dans le Zio dont 2 clubs d'autonomisation des filles et 4 clubs de filles dans les Lacs) sont mis en place et formés ;
- 376 élèves et 49 encadreurs ont une meilleure connaissance du genre, du leadership et de l'autonomisation des filles, des réseaux sociaux, de l'hygiène corporelle et sexuelle, de l'environnement, des droits humains, de la masculinité positive et de la santé de la reproduction ;
- 12500 personnes sont touchées par les séances de sensibilisations, les causeries éducatives dans les établissements, les émissions radios ;
- La performance scolaire des élèves au cours de l'année 2018-2019 est améliorée : dans le Zio 164 réussites contre 178 et dans les Lacs, 78 contre 85 ;
- 09 stagiaires canadiennes ont été accueillies dans des familles d'accueil à Aného et ont appuyé le renforcement des activités des clubs ;
- 02 semaines de la Jeune Filles ont été organisées ;
- Meilleure prise de conscience des élèves sur les enjeux de l'autonomisation des filles et la maîtrise de la santé sexuelle et reproductive
- Les filles développent la confiance en soi, la facilité d'expression et l'art de parler en public.

Le programme s'est appuyé sur son planning annuel : l'exécution des activités du programme d'autonomisation, le projet « semaine de la jeune fille », le projet « Québec Sans Frontière » et le suivi des clubs ODD. Toutes les activités programmées ont été réalisées dans la préfecture de Zio, Lacs et Golfè. Il s'agit entre autres des activités de mise en place des nouveaux clubs dans les deux préfectures, de la formation des nouveaux clubs, des suivis des activités et plans d'actions puis des appuis de proximité de toute sorte à l'endroit des différentes cibles. Outre ces activités, il a été organisé à l'endroit des anciens clubs des renforcements de capacités pour leur permettre de poursuivre les activités inscrites dans leur plan d'action. Les nouveaux clubs ont bénéficié d'une formation de 3 jours dans les deux zones du projet au cours du mois de décembre 2019.

L'équipe a participé à la rédaction et à l'animation de nouveaux modules complémentaires à insérer dans le manuel de sensibilisation : il s'agit des modules sur l'environnement, la masculinité positive, l'estime de soi, le leadership et l'autonomisation des jeunes, la puberté, le consentement sexuel, l'éducation sexuelle des jeunes, l'usage des stupéfiants et comment être acteur de changement. Le programme d'autonomisation compte à la fin de l'année 2019, 25 clubs composés de 15 (quinze) clubs dans la préfecture de Zio et de 10 (dix) dans celle des Lacs.

2.5.1. Les clubs d'autonomisation des filles et les clubs de garçons pour le changement

Le programme d'autonomisation des filles est un programme d'éducation aux droits humains et de prévention de la violence basée sur le genre destiné aux jeunes en milieu scolaire. Il consiste à installer des clubs d'autonomisation de filles et des clubs de garçons pour le changement dans des écoles secondaires pour la paire éducation. Ce programme qui contribue aux Objectifs de Développement Durable 4 et 5 a pour objectif de réduire les violences basées sur le genre et les grossesses précoces. Ce programme a été une réponse à la lutte contre les grossesses précoces des jeunes filles et des adolescentes en milieu scolaire. Installés dans les établissements secondaires du premier cycle dans les Préfectures de Zio et Lacs avec le soutien de Carrefour International, ces clubs scolaires d'autonomisation et les clubs ODD mènent comme principale activité des causeries débats et des sensibilisations dans les établissements, les radios et dans leurs communautés. Environ douze mille cinq cent (12 500) personnes ont été touchées.

Dans l'ensemble, les membres des différents clubs de Zio et des Lacs ont acquis et maîtrisent progressivement les contenus des formations reçues au cours de cette année scolaire. Les filles expérimentent la confiance en soi, la facilité d'expression et l'art de parler en public. L'amélioration du niveau de connaissance des thèmes étudiés et la capacité des filles à réussir leur vie scolaire a été constaté à tous les niveaux et dans tous les clubs.

Les chefs d'établissements et les enseignants encadreurs des clubs ont adhéré au projet. Ils participent activement au processus et accompagnent les clubs dans la réalisation des activités. L'amélioration du niveau de connaissance des thèmes étudiés et la capacité des filles à réussir leur vie scolaire a été constaté à tous les niveaux et dans tous les clubs. Ce changement a été observé lors de l'organisation des concours d'art oratoire et de génie en

herbe. Les filles des clubs de Gati et de Wli-Centre qui s'exprimaient difficilement y ont participé activement et ont démontré leur savoir-faire et leur maîtrise de l'expression orale.

Graphique: Nombre de clubs par préfecture

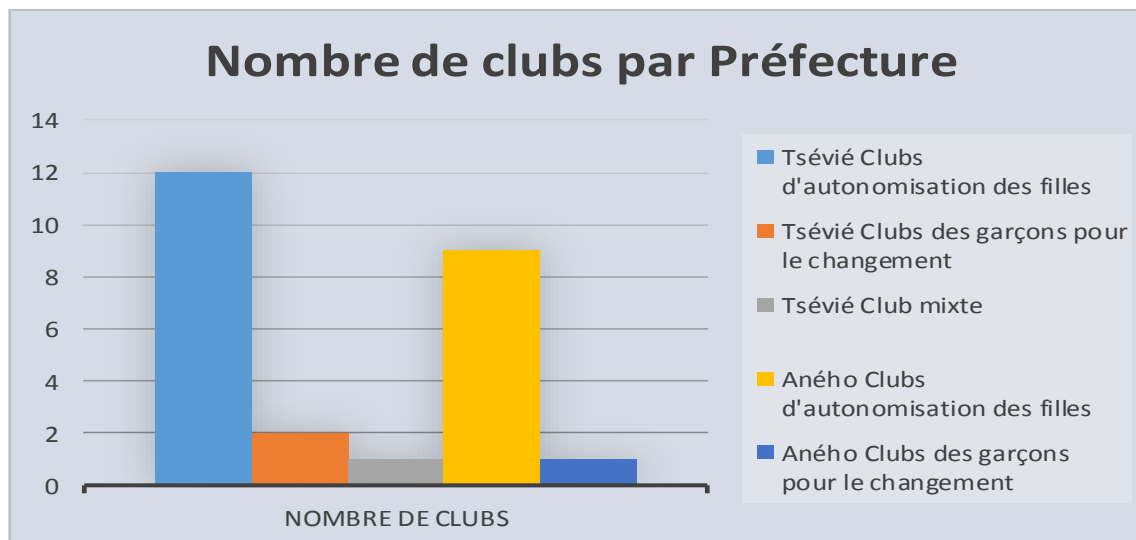


Tableau 2: Répartition des clubs

Phase	Préfecture	Etablissements	Nombre/Type de club
I & II	ZIO	Lycée de Davié	2 clubs de filles
		CEG Tsévié V1	2 clubs de filles
			2 clubs de garçons
		CEG Tsévié V 3	2 clubs de filles
		CEG Wli-centre	2 clubs de filles
		CEG Gati	2 clubs de filles
	LACS	Lycée Gbodjomé	1 club de fille
		CEG Union Kpémé	1 club de fille
		CEG Zébévi	1 club de filles
			1 club de garçons
CEG Anfoin		1 club de filles	
	CEG Hangoumé	1 club de filles	
III.	ZIO	Lycée Tsévié 1	1 club mixte
		CEG Gbatopé	1 club de filles
		CEG Bolou centre	1 club de filles
	LACS	CEG Fiata	1 club de filles
		CEG Agoègan	1 club de filles
		CEG Atoueta	1 club de filles
		Lycée de Ganavé	1 club de filles
Total			25 clubs de filles/garçons

Tableau 3: Réussite des membres des clubs

Préfecture de Zio				Préfecture des Lacs			
Etablissement	Nombre filles/garçons	Admi-e-s	Echec s	Etablissement	Nombre fille	Admi-e-s	Echecs
Lycée Davié	30 filles	29	1	Lycée Gbodjomé	14 filles	12	02
CEG Tsévié Ville 1	30 filles	30	00	CEG Zébévi	15 filles	14	01
	30 garçons	30	00		15 garçons	15	00
CEG Tsévié Ville 3	30 filles	30	00	CEG Union-Kpémé	13 filles	11	02
CEG Wli Centre	30 filles	21	09	CEG Anfoin	15	15	0
CEG Gati	28 filles	24	04	CEG Hangoumé	13 filles	11	2
Total	178	164	14	Total	85	78	7

2.5.2 L'engagement des jeunes togolais-e-s et canadiennes contre la violence basée sur le genre "Non à la violence : les jeunes du Togo s'engagent contre la violence basée sur le genre"

La réalisation du projet en partenariat avec Carrefour International et financé par Québec Sans Frontières a consisté en l'accompagnement des cinq clubs d'autonomisation de filles et du club de changement pour les garçons dans la préfecture des Lacs. Entre les mois de juin à août de l'année écoulée, le programme des jeunes a accueilli neuf stagiaires québécoises qui ont séjourné dans les familles togolaises dans la ville d'Aného. Les grands axes du projet QSF peuvent se résumer comme suit : « arrivée et installation des stagiaires »; « visite aux autorités »; « séances de travail » à la Maison de la femme au GF2D/CRIFF et le déroulement des activités proprement dite » où l'ensemble des outils de prétest ont été conçu pour voir le niveau des clubs avant le démarrage des activités de formation, le dépouillement, la réalisation de l'environnement propre, les formations continues, l'atelier de formation, la sensibilisation de masse, les préparatifs avec les clubs pour la semaine de la jeune fille et les émissions radiophoniques.

Avant l'arrivée des stagiaires, des recherches des familles d'accueil ont été faites par l'équipe du programme, des rencontres d'échanges ont été faites avec la Secrétaire Générale et les familles d'accueil puis des contrats ont été signés entre les familles d'accueil et le GF2D sur la prise en charge des stagiaires et les contours liés à leur séjour en famille. Des courriers d'information ont été envoyés aux autorités administratives, civiles et éducatives et des visites ont faites à ces personnalités à l'arrivée des stagiaires.

Un planning d'activité a été conçu sur l'ensemble de la période pour leur permettre la mise en œuvre du projet et de toutes les activités prévues dans le cadre de ce partenariat. Ainsi avec

l'équipe du GF2D, des visites de terrain, des révisions des modules précédemment étudiés, des formations continues et de proximité ont été faites à l'endroit des membres des clubs pour renforcer leur formation initiale. Ces activités se sont déroulées dans cinq localités de la préfecture des Lacs (Gbodjomé, Kpémé, Aného, Anfoin et Hangoumé).

Après leur accueil à la Maison de la Femme (Bureau du GF2D/CRIFF) à Lomé, une équipe composée de la Coordinatrice, de la chargée de programme et d'une jeune parajuriste et d'une stagiaire de l'ANVT a conduit les stagiaires et les a placés l'une après l'autre dans chaque famille d'accueil. Deux formations proprement dites ont été effectuées avec les membres de ces clubs à la Mairie d'Aného. La première formation a porté sur « le genre, la communication et le leadership » et la seconde sur « le plaidoyer et la communication ». D'autres thématiques ont été abordées notamment le consentement sexuel, l'hygiène corporelle, l'égalité homme – femme, les notions d'équité et de parité, la santé de la reproduction, les relations saines, la notion du genre. L'équipe du GF2D (Coordinatrice, chargée de programme des jeunes et une volontaire de l'ANVT) a participé à Aného le 27 juillet à une grande sensibilisation organisée par les stagiaires à l'intention de la population d'Aného. En plus de toutes ces activités réalisées avec les stagiaires, la chargée de programme a participé à la réalisation d'un film documentaire sur les activités des clubs dans la préfecture des Lacs intitulé « Non à la violence basée sur le genre » publié sur la page Facebook du GF2D.

Le projet « Semaine de la jeune fille » a été mis en œuvre deux fois au cours de l'année 2019 : une première édition du 31 juillet au 02 août à Aného avec les stagiaires de Québec Sans Frontière (QSF), et une seconde édition du 29 au 31 octobre de la même année avec onze clubs des deux préfectures de la région Maritime avec l'appui de Carrefour International et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

2.5.3. L'autonomisation des filles par les TICs

Depuis le mois d'octobre, des démarches ont été effectuées dans six établissements scolaires pour la mise en œuvre d'un **nouveau projet « 60 millions de filles, un projet autonomisation des filles par les TICs**. Il s'est agi de voir si les sites ou les établissements d'accueil du projet disposent des systèmes sécuritaires pour l'installation et la mise en place de la bibliothèque numérique. Les autorités en charge de l'éducation dans la préfecture de Zio ont été informées sur le nouveau projet à démarrer. Des discussions avec les chefs des différents établissements scolaires ont permis de rassembler les devis estimatifs pour les réaménagements possibles à faire avant le démarrage du projet.

AUTRES ACTIVITES

ANESVAD	Conduite d'une enquête de la DAHW sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques des populations de Zio et Sotouboua sur les maladies tropicales négligées (MTN) à manifestations cutanées
PNUD/Direction de la Justice	Participation à l'étude sur la cartographie des maisons de justice et des centres d'écoute et d'assistance juridique
Plan International Togo	Participation à des ateliers d'échange, membre du comité de pilotage du projet Girls lead
Carrefour International	Participation à la formation des accompagnateurs des clubs au Ghana durant le mois de mars 2019
Carrefour International	Stage réciprocity sur l'apprentissage en accompagnement des clubs d'autonomisation, Montréal
CACIT	Invitation à un atelier de validation du rapport provisoire de l'EPU
Délégation de l'UE et Ministère des Finances + Ministère de la Planification	Invitation à la célébration de leur partenariat dans le cadre de la Coopération entre le Togo et l'UE en 2018
CACIT	Soirée de remise de prix de la troisième édition de «La nuit des droits de l'homme »
Banque Mondiale	Invitation aux consultations pour la revue à mi-parcours du cadre de partenariat pays 2017-2020 (CPP) de la Banque Mondiale au Togo
Ministère des Droits de l'Homme et des Relations avec les Institutions de la République	Invitation à une réunion d'échanges sur les perspectives d'opérationnalisation de la plateforme multi acteurs de concertation et de collaboration entre le gouvernement, les institutions de la République et les OSC
Union Européenne	Rencontre d'échanges dans le cadre du séjour du Bureau paritaire ACP-UE
PNUD	Invitation à une rencontre avec Mme OULIMATA SARR Directrice Régionale de ONUFEMMES Sénégal
Ministère de l'Action Sociale	Invitation à la réunion de coordination du PTA-Genre en droits humains
CDFDH	Invitation à un atelier sur la contribution des OSC à l'examen de l'Etat togolais par le comité contre la torture
ROADDH	Invitation à une conférence de presse suite à la participation du réseau à la 64eme session ordinaire de la CADHP (Commission africaine des droits de l'homme

Ministère de l'Action Sociale	Invitation à un atelier de validation du SNEEG
Ministère de l'Action Sociale	Invitation à un atelier de validation de la politique nationale de l'Equité et de l'Egalité de genre (PNEEG)
Nations Unies	Invitation de Mme Michèle AGUEY à une séance de travail avec le Représentant Régional du haut-commissariat des Nations Unies aux DH sur la situation des DH au Togo et la possibilité de partenariat avec la société civile
Ministère de la Planification	Invitation à un atelier d'élaboration du rapport de mise en œuvre du PND en 2018
Nations Unies	Invitation à une réunion dans le cadre de la mission d'évaluation des besoins des élections présidentielles de 2020
Pro-CEMA	Invitation à la cérémonie officielle de signature des contrats de subvention
Ministère de la Justice	Invitation à la validation du rapport de la cartographie des maisons de justice du Togo et des autres centres d'écoute des violences basées sur le genre
UNICEF	Invitation à une formation sur le portail des partenaires des Nations Unies
MASPFA	Invitation à un atelier d'élaboration des outils harmonisés de reporting sur les activités des centres d'écoute
MASPFA	Invitation à un atelier pour la mise en place d'un cadre nationale de concertation et de collaboration à l'intention des acteurs du secteur public du secteur privé et public
MDHRIR	Invitation à un forum national de réflexion et d'échanges sur le phénomène de Vindicte populaire

Communication

- Un reportage avec TV5 Monde est réalisé sur le Centre d'écoute de Lomé et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ;
- Un documentaire est également réalisé sur la même thématique et diffusé sur RFI ;
- Près de 640 articles et 410 reportages ont été effectués ;
- Le site www.gf2dcriff.net a été visité 10 015 fois comparativement à 9 385 fois en 2018;
- 520 posts sur nos trois réseaux phares à savoir Facebook, Twitter et Instagram grâce à une synchronisation instantanée ;
- Une campagne digitale a été effectuée tout au long des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Difficultés et approches de solution

- Absence de planification programmatique avec les différents partenaires ;
- Mauvais état et insuffisance de matériels bureautiques et informatiques pour le CRIFF;
- Manque de logiciels et d'équipements pour le service de la communication ;
- Inexistence/Inadéquation des locaux des centres d'écoute d'Aného, d'Atakpamé, de Tsévié et des matériels informatiques ;
- Faible dotation pour la gestion des centres d'écoute ;
- Absence d'un coursier.

Malgré ces difficultés l'équipe s'est adaptée pour la réalisation des différentes activités.

Perspectives

- La Fondation Hanns Seidel apprécie le partenariat avec le GF2D et offre une opportunité pour un financement de nos projets sur les thématiques portant sur la citoyenneté et la paix ;
- Possibilité de construction d'un centre permanent pour la formation d'une pépinière de jeunes filles en leadership politique avec l'appui de Hanns Seidel ;
- Possibilité de partenariat avec le CREDIL, une organisation canadienne pour l'accompagnement à la formulation et à la mise en œuvre de 2 projets dans les domaines de Genre et changements climatiques, Genre et crises sociopolitiques ;
- Mobilisation de financement par Carrefour International pour la restructuration et la dynamisation des centres d'écoute ;
- Soumission d'un projet pour la construction d'un centre d'accueil pour les survivantes de violences en partenariat avec Carrefour International ;
- Soumission d'un projet à Affaires Mondiales Canada sur la Santé, les Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) des adolescentes et des adolescents dans les régions Centrale, Kara et Savanes en partenariat avec Carrefour International ;
- Candidature en cours pour le Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE) financé par la Banque Mondiale ;
- Soumission d'un projet au PNUD en partenariat avec Wildaf Togo sur le " Renforcement de l'engagement politique des femmes et des jeunes dans les cinq régions administratives et Lomé Commune".
- Possibilité de plans de travail annuels avec UNICEF sur les droits et la protection des enfants ;
- Restructuration du réseau des parajuristes ;
- Recrutement de personnel en appui à la gestion des centres d'écoute (au moins une spécialiste juriste/assistante sociale) / Requête adressées à ANVT ;
- Elaboration d'une politique interne de promotion de l'égalité Homme/Femme ;
- Elaboration d'une stratégie de gestion du personnel de CRIFF ;
- Elaboration d'une politique de lutte contre la corruption, le harcèlement sexuel et de protection des enfants ;
- Renforcement de la communication et de la sensibilisation digitales ;

- Amélioration des mobiliers de bureaux (centre d'écoute, salle de réunion...)
- Aménagement des bureaux et des salles de réunion et de formation à l'étage ;
- Amélioration de la connexion internet (Contractualisation avec un autre prestataire) ;
- Organisation d'une retraite du personnel ;
- Actualisation du manuel de procédures administratives et comptables ;
- Définition de nouvelles orientations stratégiques pour le GF2D ;
- Organisation de deux Foires aux Droits de la Femme à Lomé et à l'intérieur du pays.

ADMINISTRATION ET LOGISTIQUES

- Acquisition de trois ordinateurs portables. Trois autres sont en cours d'acquisition pour les animateurs dans le cadre du projet de promotion de la libre circulation financé par les Pays Bas ;
- Acquisition du véhicule ;
- Procédure de régularisation de la situation du personnel entamé (livre de l'employeur, dossier de chaque membre du personnel mis à jour...) ;
- Construction d'un forage pour réduire les factures d'eau ;

CONCLUSION

Les résultats obtenus durant l'année 2019 méritent d'être renforcés pour un épanouissement et un mieux-être des femmes et des filles. Il importe de poursuivre d'offrir des services efficaces et holistiques aux survivantes de violences. Des efforts doivent être faits pour la définition/mise en œuvre de stratégies permettant la mobilisation des ressources diversifiées pour le financement des activités.

**Nos remerciements à tous
nos partenaires
techniques et financiers**



**Groupe de réflexion et d'action Femme,
Démocratie et Développement (GF2D)**
B.P. 14455 Lomé Tel (228) 22 61 49 25.
E-mail:gf2dcriff2@gmail.com
Facebook : GF2dCRIFF
Twitter : gf2dcriff
Site web: gf2dcriff.net